

**CONSULTATION  
D'OPHTALMOLOGIE**

Chef de Service :  
**Pr A. LABBE**

Téléphone:  
**01.49.09.55.09**  
**consultation.ophtalm**  
**ologie.apr**  
**@aphp.fr**

Mme, THOMAS ANNE-MARIE  
MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH  
3, RUE FAVEAU  
92140 CLAMART

Vos références :  
IPP : **8012546276**

Boulogne-Billancourt, le 10/12/2024



Code UH : **637**



Objet : **Confirmation de rendez-vous**

(A scanner à une borne d'accueil)

Madame,

Vous avez rendez-vous le **Judi 27/02/2025 à 09:30** avec le Docteur SCEMLA BENJAMIN.

au **rez de chaussée, aile C**

**Complétez votre dossier administratif avant votre venue en déposant sur le site «[mon.aphp.fr/preadmission](http://mon.aphp.fr/preadmission)» ou sur l'application mobile AP-HP Patient les documents suivants :**

- Une copie de pièce d'identité avec photographie ;
- Une attestation d'ouverture des droits à l'Assurance maladie (ou AME) ;
- Une copie recto-verso de votre complémentaire santé ;

Lorsque votre dossier administratif est complet, un SMS vous invite 48h avant votre rendez-vous à vous rendre directement à l'accueil consultations, situé au rez de chussée.

Dans le cas contraire, vous devrez vous présenter à l'accueil administratif, situé au rez de chaussée, 30 minutes avant votre rendez-vous.

En cas d'empêchement, nous vous remercions de nous prévenir, aux coordonnées en tête de ce document ou sur le site de notre partenaire Doctolib, en précisant vos références patient (numéro à 10 chiffres).

***Merci de tourner la page pour la suite ----->***

Pour la sécurité de vos soins, il est important de vous munir lors de votre venue d'une pièce d'identité avec photographie (carte d'identité, passeport, titre de séjour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe de la consultation d'ophtalmologie

Pour assurer votre prise en charge, l'AP-HP s'engage à collecter vos données personnelles (ex. : nom, prénom, antécédents médicaux) dans des outils numériques hautement sécurisés et conformément à la réglementation applicable. Pour optimiser leur activité, certains services sont susceptibles d'utiliser des outils d'intelligence artificielle, avec une validation humaine. Par ailleurs, certaines de vos données sont pseudonymisées (c'est-à-dire privées de toutes informations directement identifiantes) et rassemblées dans un entrepôt de données de santé (EDS), afin d'être réutilisées pour produire des indicateurs de pilotage de l'activité hospitalière, ou pour faire progresser la recherche sous réserve de l'avis du comité scientifique et éthique de l'EDS. Pour information : retrouvez vos documents AP-HP sur le carnet de santé national Mon espace santé <https://monespacesante.fr>, ainsi que sur l'espace documentaire de votre Espace patient AP-HP <https://mon.aphp.fr>.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et exercer vos droits, notamment d'opposition, rendez-vous sur <https://www.aphp.fr/RGPD>.